

St Vincent de Tyrosse, le 11 décembre 2023

DREAL  
Service Patrimoine Naturel  
Département biodiversité, espèces, connaissance  
15 rue Arthur Ranc  
CS 60539  
86020 POITIERS CEDEX

Vos réf. : DREAL/2023D/7753 (GED : 43234)

**Objet : Dossier Dérogation espèces protégées STEU ORX**

Monsieur le Directeur Régional,

Nous faisons suite à votre courrier en date du 5 décembre 2023 concernant notre demande de dérogation Espèces protégées relative au projet de construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Orx.

Comme demandé par le CSRPN lors de l'avis favorable sous condition, nous vous confirmons que le syndicat établira l'ORE sur une durée de 50 ans au lieu de 30 ans.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de nos salutations distinguées.

SPN courrier arrivé le :		21 DEC. 2023		
N°:		Pour suite	Pour info	Copie
Direction SPN				
DAST				
DERM	DGQE			
	DPPERM			
DBEC	DGECS			
	DREP			
DBCEN	DAPMZH			
	DN			

Le Président,  
Francis BETBEDER

